



NATIONS
UNIES



Convention-cadre sur les changements climatiques

Distr.
LIMITÉE

FCCC/SBSTA/2001/L.19
6 novembre 2001

FRANÇAIS
Original: ANGLAIS

ORGANE SUBSIDIAIRE DE CONSEIL
SCIENTIFIQUE ET TECHNOLOGIQUE
Quinzième session
Marrakech, 29 octobre-6 novembre 2001
Point 10 de l'ordre du jour

QUESTIONS DIVERSES

Proposition relative aux sources d'énergie qui sont moins polluantes ou qui donnent lieu à des émissions moins importantes de gaz à effet de serre

Projet de conclusions proposé par le Président

1. Le SBSTA a pris note du rapport du Gouvernement canadien sur une réunion concernant la question des sources d'énergie qui sont moins polluantes ou qui donnent lieu à des émissions moins importantes de gaz à effet de serre.
2. Le SBSTA a demandé au secrétariat d'organiser un atelier, sous les auspices de son Président, sur la question mentionnée au paragraphe 1 ci-dessus, si possible avant la seizième session, en supposant que les ressources soient disponibles, et d'établir un rapport sur cet atelier.
3. Le SBSTA a accepté l'offre du Gouvernement canadien d'accueillir cet atelier.
4. Le SBSTA a invité les Parties à faire part, avant le 15 février 2002, de leurs vues sur la structure et le champ de l'atelier et il a prié le secrétariat de les rassembler dans un document de la série «Misc.».
